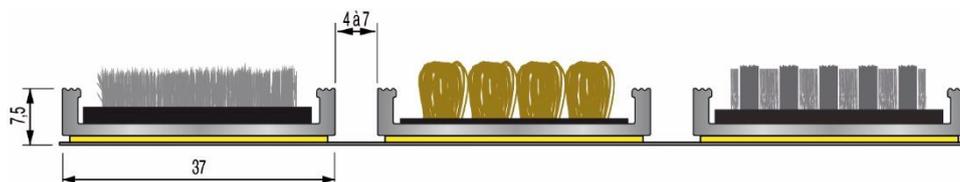


**FT377 –Tapis d'accueil ARAVIS SLIM****Descriptif**

Tapis d'accueil enroulable composé de profilés en aluminium collés sur une natte en PET et garnis d'un insert textile grattant et/ou séchant.

Sa structure fermée permet de retenir les salissures entre les lattes en aluminium.

Écartement entre les lattes : 4 à 7 mm.

Sa faible épaisseur lui permet d'être encastré dans un ouvrage carrelé, sans avoir à créer de fosse.

**Domaine d'emploi**

Usage en intérieur uniquement.

Trafic intense, de type commercial : piétons, chariots de supermarché (type Caddie<sup>®</sup>), transpalettes électriques, chariots élévateurs (dans les limites de 2 tonnes et de 120 N/cm<sup>2</sup>).

Tapis à poser sur un sol fini ou à encastrer dans une fosse.

La planéité du support doit respecter les préconisations données dans l'article 6.2.1 du DTU 26.2 P1-1 (avril 2008 – Travaux de bâtiment – Chapes et dalles à base de liants hydrauliques – Partie 1-1 : cahier des clauses techniques types) pour les supports de type I soit : tolérance de planéité de 5 mm sous une règle de 2 m et de 1 mm sous un réglet de 0,20 m.

## Matières

- Lattes : Alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) brut
- Natte : PET (polyéthylène)
- Adhésif : Profil Tape M (double face haute performance)
- Insert Reps : Revêtement textile bouclé 100% polypropylène
- Insert Soft : Revêtement textile velours 100% polyamide Econyl<sup>®</sup>
- Insert Grattant-Séchant : Revêtement textile velours 100% polyamide

## Aide à la commande

Voir FT n°548 (si tapis à 4 cotés) ou n°549 (si tapis à forme complexe)

## Références

Insert	Hauteur totale	Poids approx.	Référence (Tapis seul)	Référence (Tapis + Rampe)
Soft	11 mm	11 kg/m <sup>2</sup>	09 61 060	09 70 00D
Reps	12 mm	9 kg/m <sup>2</sup>	09 61 020	09 70 01D
Grattant-Séchant	11 mm	8 kg/m <sup>2</sup>	09 61 050	09 70 02D

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
<b>Classement de réaction au feu conformément à la norme NF EN 13501-1 : 2018</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>ARAVIS Slim Grattant/Séchant</u> : <b>Cfl-s1</b> (cf. rapport d'essai du LNE n° P205044 DEC/6)</li><li>• <u>ARAVIS Slim Reps</u> : <b>Efl</b> (cf. rapport d'essai du LNE n° P205044 DEC/15)</li></ul>

\*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

## Conformité aux articles 2 et 9 de l'arrête du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité (...)

Du fait de sa structure en aluminium, le tapis est non meuble et ne gêne pas la progression d'un fauteuil roulant.

Les différents inserts le rendent non glissant.

La fente entre les rails mesure entre 5 et 7 mm, soit inférieure aux 20 mm maximums demandés par l'arrêté.

## Entretien

Voir FT n°194.

## Options

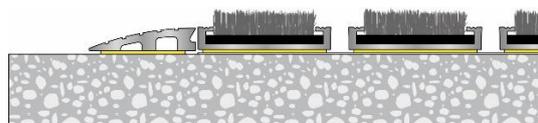
### Arrêt de cornière 6 mm :

- Longueur : 2,50 m
- En aluminium brut
- Réf. 55 00 170



### Rampe auto-adhésive 7,5 mm :

- Longueur : 3,00 m
- En aluminium anodisé naturel
- Adhésif : Profil Tape M
- Réf. 09 00 010



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

#### AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03